

CPR EUROLAND

Une surperformance récurrente



Document à usage strictement professionnel au sens de la Directive Européenne MIF

Septembre 2011

Caractéristiques

- FCP de droit français, conforme aux normes européennes (Sicav transformée en FCP en mai 08)
- Société de gestion : CPR AM
- Création : **part P** - 10/09/98 **part I** - 15/11/06
- Code ISIN : **part P** - FR0010744532 **part I** - FR0010610758
- Classification AMF : actions des pays de la zone euro
- Objectif de gestion : surperformer son indice de référence, le MSCI EMU (dividendes nets réinvestis) sur longue période, au moins 5 ans
- Indicateur de référence : MSCI EMU en euro, dividendes nets réinvestis
- Style de gestion : active, benchmarkée, tracking error modérée
- Univers : zone euro
- Frais de gestion annuels max. : **part P** - 1,10% TTC ; **part I** - 0,55% TTC
- Frais de gestion variables : **parts P & I** - 20% de la performance, nette de frais, supérieure celle de l'indice, dans la limite de 1% de l'actif
- Commissions souscriptions max. : **part P** - 3% ; **part I** - 2%
- Commissions rachats max. : **parts P & I** - 0%
- Minimum 1^{ère} souscription : **part P** - 1 part ou 1/1000^{ème} part **part I** - 1 000 000 €
- Ordres : avant 12h sur la VL en J, règlement en J+1
- Périodicité de la VL : quotidienne
- Affectation du résultat : capitalisation
- Durée minimum de placement recommandée

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
------	-------	-------	-------	--------------	-------

Profil de risque¹

- Garantie de capital : non
- Risque actions : oui
- Risque de contrepartie : oui
- Risque de change : résiduel

Echelle de risque selon DICI² :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	----------	---

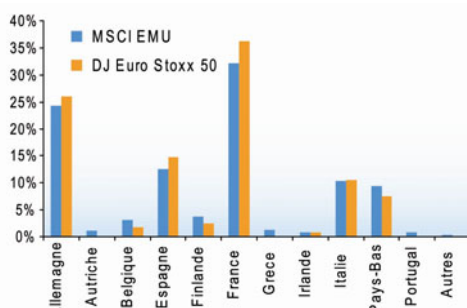
¹ Ces informations doivent être complétées par le prospectus disponible sur le site cpr-am.fr ou sur simple demande auprès de CPR AM.

² Le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) comporte les informations essentielles sur l'OPCVM, et doit être remis à l'investisseur avant toute souscription. **L'OPCVM a un niveau de risque de 6, qui reflète celui des actions des pays de la zone euro.**

Pour accéder à un indice large et équilibré : le MSCI EMU

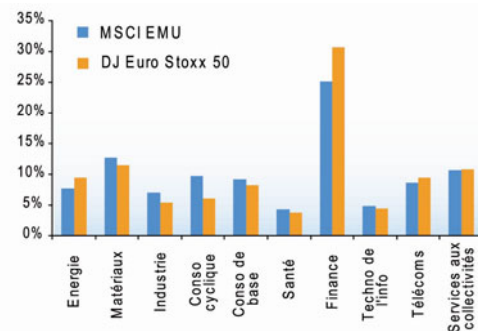
Le MSCI EMU est un indice composé de plus de 270 lignes, représentant de façon équilibrée le tissu économique de la zone Euroland. A l'inverse du DJ Euro Stoxx 50, 1/3 du MSCI EMU est composé de petites et moyennes capitalisations boursières. Les principaux secteurs sont la finance (25%), les matériaux (13%), les services aux collectivités (11%) et la consommation cyclique (10%). La France et l'Allemagne totalisent plus de 55% de pondération de l'indice.

Répartition géographique MSCI EMU et DJ Eurostoxx 50



Source : CPR AM à fin mai 2011

Répartition sectorielle MSCI EMU et DJ Eurostoxx 50



Pour capter tout le potentiel de hausse des marchés actions de la zone euro

Les entreprises de la zone Euroland devraient bénéficier de la forte croissance économique des pays émergents et de la multiplication des opérations de fusions acquisitions. La prime de risque de la zone Euroland s'établit actuellement à 5% contre une moyenne historique sur très longue période de 3%.

CPR AM : l'expertise en gestion quantitative Actions

Une gestion active "bottom up", qui sélectionne de façon objective et systématique les valeurs en fonction de critères financiers déterminants. La performance du portefeuille est explicable principalement par la sélection des titres.

Une construction du portefeuille relativement neutre par rapport à son indice de référence, en termes de secteurs et de styles, permettant de capter au mieux les opportunités d'investissement présentes sur le marché.

Une intervention des gérants à chaque étape du process de gestion, permet une approche pragmatique en matière de sélection des titres et de contrôle du risque attaché au fonds.

Une équipe d'experts de la gestion actions

L'équipe de gestion Actions de CPR AM, composée de 10 gérants (expérience moyenne de plus de 10 ans), gère plus de 4,5 Milliards d'euros (au 31/01/2010). Le modèle quantitatif de sélection de titres a été mis en place par les gérants (il y a plus de 15 ans) qui contribuent à son enrichissement continu, ceci en collaboration avec les équipes de recherche.



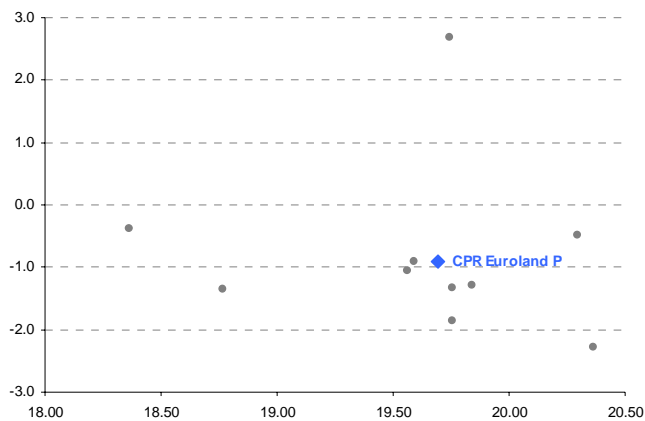
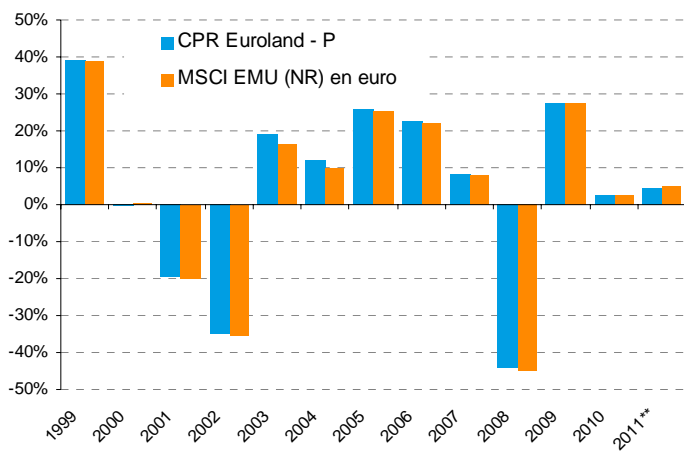
CPR Euroland : l'un des meilleurs couples rendement/risque de sa catégorie

CPR Euroland est un fonds investi à 100% en actions de la zone Euroland, sans biais de style de gestion (ni Growth, ni Value).

Le fonds est géré sous contraintes. Les écarts de pondération par rapport à son indice de référence sont de : +/-2% pour les titres et les secteurs et de +/-3% pour les pays. Sa tracking error cible (mesure de la volatilité de la différence de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence) doit être de 3% maximum. Son alpha doit être généré uniquement par la sélection de valeurs.

Performances* civiles depuis 1999

Positionnement* concurrentiel sur 5 ans



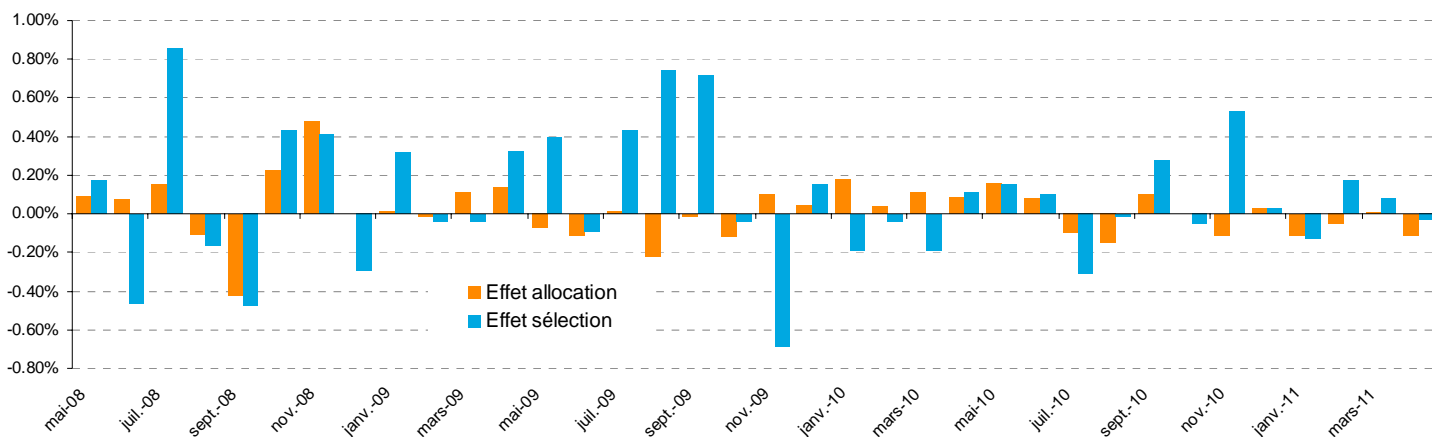
** performances nettes arrêtées au 31/05/2011
Source : CPR AM

Source : Morningstar au 31/05/2011

De 2002 à 2010, 8 années de surperformance consécutives

La performance de CPR Euroland repose de façon récurrente sur la sélection de titres (effet sélection) issue principalement du modèle de notation des titres et de l'expertise de l'équipe de gestion

Répartition de la performance* de CPR Euroland entre l'effet sélection et l'effet allocation depuis mai 2008



Source : CPR AM à fin avril 2011

*** Les performances passées ne présagent pas des performances futures**

Les informations figurant dans cette publication ne visent ni à être distribuées, ni utilisées par des investisseurs "non professionnels" au sens de la Directive MIF, ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à la Société de gestion de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays.

En aucun cas, les informations contenues dans cette publication ne constituent un conseil en investissement ou une quelconque sollicitation de CPR AM. Toute souscription doit se faire sur la base du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICl) qui comporte les informations essentielles sur l'OPCVM. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement et de vous rapporter notamment aux rubriques « Objectifs et politique d'investissement », « profil de risque et de rendement » et « frais » du DICl. L'investissement en instruments financiers n'est pas garanti et peut donc perdre de la valeur, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Le prospectus complet est disponible sur le site www.cpr-am.fr ou sur simple demande auprès de CPR AM.

Pour plus d'informations :

CPR Asset Management, société de gestion de portefeuille, agréée AMF sous le n° GP 01-056 en date du 21 décembre 2001 (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02), SA au capital de 46 155 465 euros - 399 392 141 RCS, 10 Place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75015 Paris, Tel: 01 53 15 70 00 / Fax: 01 53 15 70 70

Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM.

